



MIEUX VIVRE

www.mieuxvivre54.org

1^{er} trimestre 2015 Mieux Vivre infos 42 Gorcy et Pays Haut

D’AFFINAGE DE LORRAINE A SKTB ALUMINIUM: QUOI DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL ?

Le 1^{er} juillet 2014, le tribunal de commerce de Briey a validé la reprise d’Affinage de Lorraine, ex-filiale du groupe allemand Oetinger (leader européen des alliages en aluminium) par 4 cadres dirigeants, sous le nom de SKTB aluminium. Un sauvetage rendu également possible par la fidélité des clients et le positionnement favorable de Mr le député Christian ECKERT. La nouvelle entité conserve ses 64 salariés et son président projette d’embaucher une dizaine de personnes en 2015.

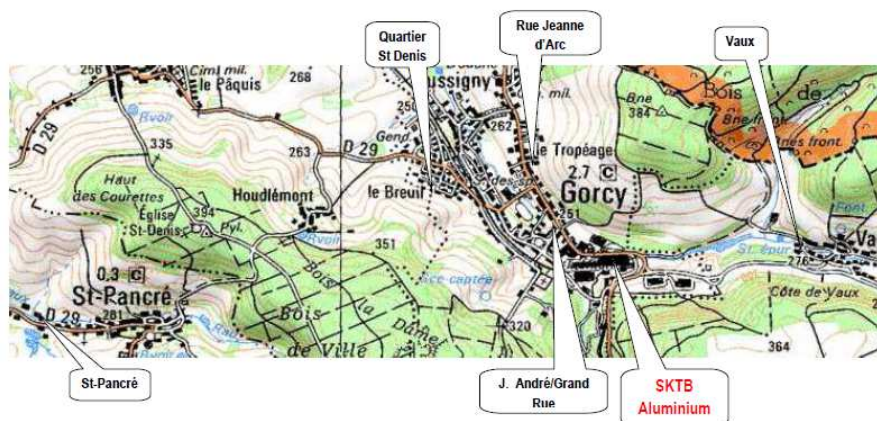
Reconversion et nouvelle technologie.

L’usine, d’une capacité de production théorique de 75 000 tonnes par an, ambitionnait, pour 2014, une production de 35 000 tonnes, volume qui doit augmenter en 2015 grâce à des diversifications dans les secteurs de l’alimentaire et du bâtiment et plus uniquement dans l’automobile.

En 2012, Affinage de Lorraine avait bénéficié d’un investissement de 6 M € pour doter l’usine de la Meilleure Technologie Disponible (BAT - Best Available Technology) en matière de productivité et de qualité du traitement des émissions. La technologie de cette unité de « dernière génération », inaugurée en juin 2012, avait propulsé l’entreprise en tête des affineurs français et fut, en 2014, un atout déterminant dans la sauvegarde du site. L’entreprise centrant désormais son activité sur la production d’aluminium liquide à partir de cette nouvelle unité. La société a pour objet la reprise de tout ou partie des éléments d’actifs de la société Affinage de Lorraine en vue de poursuivre des activités développées par celle-ci en France et autres pays, à savoir:

- La métallurgie et la transformation des métaux non ferreux (notamment la métallurgie de l’aluminium et des autres métaux légers).
- Le retraitement de matières et produits contenant de l’aluminium.
- La production d’autres métaux non ferreux et alliages.
- Le négoce de métaux ferreux et non ferreux, de demi-produits, sous-produits et déchets résultant de la métallurgie.

Dans une interview accordée au RL le 24/10/2014, Mr Gilles SCHMITT, responsable de l’entreprise, révélait: « *Pendant un an, nous avons fait nos propres choix et ça a marché* », précisant, par ailleurs: « *le carnet de commandes est plein jusqu’à la fin de l’année* ». Par ailleurs, la nouvelle unité (DKO), dotée d’un nouveau four permettant de doubler la production, consomme moins d’énergie et, grâce à une réduction de la pollution, le plus en amont possible, par les traitements appropriés et la technologie innovante, préserve mieux l’environnement.



Le credo technophile toujours démenti.

Cette dernière particularité, de première importance pour la population gorcéenne, nous l’avons évoquée, fin 2013, tout en affirmant notre scepticisme sur le sempiternel credo technophile comme réponse aux questions environnementales.

Nous étions, en effet, vu la Meilleure Technologie Disponible qui nous était tant vantée, en droit d'attendre des résultats positifs en matière d'amélioration des retombées, surtout que, simultanément, deux anciens fours ont été arrêtés et que l'entreprise aurait tourné au ralenti (ce qui ne paraît pas en cohérence avec l'affirmation de Mr SCHMITT citée plus haut: « *le carnet de commandes est plein jusqu'à la fin de l'année* »).

Quoi qu'il en soit, si l'année 2013 ne se solda pas par des résultats probants, ces derniers ne furent pas au rendez-vous, non plus, en 2014 à l'examen des dernières analyses !

Comme vous le savez, depuis 2005, MIEUX VIVRE fait procéder à des analyses annuelles, sur des choux frisés, de différents polluants émanant des rejets de l'entreprise Affinage de Lorraine devenue, en 2014, SKTB Aluminium. Ces analyses sont confiées au laboratoire agréé « Micropolluants Technologie » de Metz et portent sur 8 éléments appréciés à partir de prélèvements effectués au niveau de 6 stations. Quatre de celles-ci se situent à Gorcy même, une à Vaux Warnimont et une à St-Pancré. La carte ci-dessus permet de se faire une idée de la répartition et de la localisation de ces stations.

Le tableau ci-après permet d'apprécier l'évolution des retombées de SKTB Aluminium:

Ainsi, en ce qui concerne les dioxines-furanes, les relevés confirment, toujours au niveau de la zone des Abanis, le dépassement des seuils « normaux » constaté l'an dernier. Il en va de même pour les PCB (polychlorobiphényles) de type dioxine pour les relevés à la station dite J. André/Grand Rue.

Dans les 5 autres stations, la valeur des dioxines-furanes, quoique inférieure aux dites « normes », s'est accrue par rapport à celle constatée en 2013; citons ainsi le cas de Vaux-Warnimont (+ 16 %) et surtout St-Pancré (hausse de + 150% !) stations pourtant les plus éloignées de la source émettrice.

Et puis, il faut signaler d'autres (mauvaises) surprises; elles concernent les métaux lourds:

C'est le cas toujours zone des Abanis, du plomb dont la valeur est passée de 0,253 mg/kg à 0,468 mg/kg, soit + 85% !

Le cas du chrome mérite également que l'on s'y attarde: si l'an dernier la « norme » (0,1 mg/kg) était dépassée dans toutes les stations, cette année, elle ne l'est plus que dans une seule, encore zone des Abanis, où elle atteint, avec 0,367 mg/kg, près de 4 fois le seuil admissible ce qui représente plus de 2 fois la valeur mesurée en 2013 (+ 136%) !

Pour la première fois depuis 2006, le seuil admissible du mercure est franchi à la station J. André/Grand Rue: 0,044 mg/kg au lieu du maximum admissible (0,03 mg/kg) soit 10 fois la dose mesurée l'an dernier. Il s'agit d'un constat préoccupant en raison de la nocivité du mercure considéré par l'OMS comme l'un des dix produits chimiques ou groupes de produits chimiques extrêmement préoccupants pour la santé publique.

Nous avons souvent insisté sur le cas de l'aluminium, élément soumis à aucune norme et dont les retombées en forte croissance par rapport à 2013, atteignent des valeurs fort conséquentes, toujours zone des Abanis (137,6 mg/kg), à J. André-Grand Rue (13,66 mg/kg) et, à un degré moindre, à St-Pancré (5,74 mg/kg).

Mais si nous ne disposons pas de « norme » pour l'aluminium, nous pouvons avoir un aperçu de la situation en comparant les valeurs des retombées de SKTB Aluminium avec les données d'une étude de l'INRA sur l'alimentation totale française, étude coordonnée par Jean-Charles LEBLANC en 2004 (p. 53, tableau 14). Il ressort de la consultation de ce document que la teneur moyenne des légumes en aluminium en France est de 3,22 mg/kg, niveau surpassé dans 4 de nos 6 stations !

La bernique arrimée à son rocher !

Nous avons essayé d'interpréter ces variations. Si l'effet de proximité joue incontestablement pour la zone des Abanis, d'autres explications doivent être avancées pour les valeurs constatées dans les autres stations. Inutile de reprendre en détail ce que nous soutenons depuis que nous faisons procéder à des analyses: rôle des brises de versants et de vallée, influence des habitations sur l'orientation des vents locaux; autant d'éléments à mettre en relation avec les différences d'exposition solaire.

Or, nos interlocuteurs administratifs (Sous-préfecture, DREAL...), au vu de la dernière réunion de la Commission de Suivi de Site, ont une fâcheuse tendance à la condescendance, lorsque nous leur exposons nos interprétations. Ces phénomènes micrométéorologiques semblent leur échapper complètement ! Ainsi se fient-ils, pour comprendre le régime des vents locaux, à la rose des vents de la station de Longuyon-Villette située sur le plateau, alors que SKTB est implanté plus de 100 m en contrebas, en fond de vallée du Coulmy.

De même, la partie adverse, campe sur une position, s'en tenant au seul respect des sacro-saintes « normes ». Or, celles-ci n'ont pas de valeur sanitaire, car fixées en fonction des possibilités techniques des process industriels permettant de les respecter. Que les chercheurs rappellent, dans la littérature scientifique, qu'« *il n'existe pas de seuil en deçà duquel aucun impact n'est observé* », qu'il est reconnu que, même à doses infimes, des toxiques comme les dioxines et les métaux lourds présentent un danger certain pour l'être humain; qu'en cas d'exposition chronique (cas de la population de Gorcy eu égard à SKTB) « *c'est moins la dose quotidienne qu'il faut considérer que le facteur temps...* » (D. BELPOMME)... autant de considérations parfaitement étrangères à l'industriel et aux autorités administratives.

La nécessité d'envisager une étude épidémiologique demandée par nos soins depuis plusieurs années, mais rejetée, car jugée sans intérêt à si petite échelle ne se justifie-t-elle pas, et plus que jamais, à l'examen des dernières analyses ?

Comme vous pouvez le constater... **RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL**

EVOLUTION DES REJETS DE SKTB ALUMINIUM

Les analyses étant effectuées en tout début d'année, les chiffres relatifs à une année donnée concernent en fait l'année précédente. Ainsi les chiffres de 2015 concernent 2014

Prélèvements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Dioxines-Furanes Norme: 0,3 ng/kg											
J. André/Grand'Rue	0,26	0,38	0,03	0,2	/	/	0,186	1,655	0,09	0,236	0,283
Rue J-J Labbé									0,167		
Zone des Abanis										0,434	0,350
Rue J. d'Arc		0,24	0,15	0,127	0,306	0,195	0,204	0,743	0,228	0,189	0,195
Q. St-Denis		0,15	/	0,089	0,165	0,098	0,094	0,536	0,187	0,137	0,195
Vaux Warnimont		0,13	/	/	0,134	0,163	0,137	0,487	0,062	0,115	0,133
St-Pancré					0,103	0,074	0,092	0,135		0,040	0,103
PCB Norme: 0,1 ng/kg											
J. André/Grand'Rue							0,01	0,04	0,14	0,15	0,104
Rue J-J Labbé											
Zone des Abanis											
Rue J. d'Arc						0,09	/	0,04			
Q. St-Denis											
Vaux Warnimont											
St-Pancré											
Aluminium (1) Pas de norme (mg/kg)											
J. André/Grand'Rue		200	19,52	59,9	/	/	5,84	42,32	17,01	1,04	13,66
Rue J-J Labbé									19,42		
Zone des Abanis		/	/	/	10,77	/	/	/		97,12	137,6
Rue J. d'Arc		11	/	2,94	26,5	1,54	3,11	7,94	1,32	1,66	0,907
Q. St-Denis				456,45	7,94	0,782	4,88	7,88	2,51	5,78	3,97
Vaux Warnimont					0,444	2,81	4,49	4,61	1,72	1,5	2,32
St-Pancré					1,29	0,402	1,94	1,49		0,632	5,74
Piomb Norme: 0,3 mg/Kg											
J. André/Grand'Rue		3	1,13	0,795	/	/	0,092	0,397	0,082	0,022	0,1
Rue J-J Labbé									0,101		
Zone des Abanis					0,11	/	/	/		0,253	0,468
Rue J. d'Arc		0,15	/	0,045	0,235	0,026	0,04	0,098	0,011	0,014	0,02
Q. St-Denis				0,619	0,079	0,022	0,018	0,09	0,025	0,041	0,037
Vaux Warnimont					0,007	0,057	0,049	0,055	0,017	0,021	0,031
St-Pancré					0,019	0,01	0,008	0,021		0,008	0,085
Chrome Norme: 0,1 mg/Kg											
J. André/Grand'Rue				/	/	/	0,036	0,212	0,07	0,108	0,054
Rue J-J Labbé									0,073		
Zone des Abanis										0,155	0,367
Rue J. d'Arc				0,575	0,156	/	0,029	0,066	<0,025	0,102	<0,03
Q. St-Denis				0,413	0,081	/	<0,023	0,057	0,038	0,118	0,02
Vaux Warnimont				0,333	0,067	/	0,026	0,037	0,071	0,127	0,025
St-Pancré				0,736	0,117	/	<0,023	0,023		0,104	0,041
Mercure Norme: 0,03 mg/Kg											
J. André/Grand'Rue		0,009	<0,002	0,007	/	/	<0,003	0,007	0,005	<0,004	0,044
Rue J-J Labbé									0,006		
Zone des Abanis										<0,004	<0,004
Rue J. d'Arc		<0,005	<0,002	<0,005	0,011	<0,005	<0,005	<0,004	<0,005	<0,005	<0,006
Q. St-Denis				0,005	<0,005	<0,004	<0,005	<0,004	<0,005	0,007	<0,004
Vaux Warnimont					<0,005	<0,004	<0,004	<0,005	<0,004	<0,004	<0,004
St-Pancré					<0,004	<0,003	<0,005	<0,003		<0,004	0,006

(1): 50 µg/l pour l'eau potable comme nombre guide (UE, directive du 15 juillet 1980)
200 µg/l pour l'eau potable comme dose maximale admissible (OMS; UE, 2001)

NB: Les chiffres en **gras** indiquent le dépassement des normes

Suite

Les analyses étant effectuées en tout début d'année, les chiffres relatifs à une année donnée concernent en fait l'année précédente: Ainsi les chiffres de 2015 concernent 2014

Prélèvements	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Cadmium Norme: 0,2 mg/Kg											
J. André/Grand'Rue		0,03	<0,02	0,02	/	/	0,008	0,016	0,013	<0,004	0,007
Rue J-J Labbé									0,016		
Zone des Abanis					0,011	/	/	/		0,028	0,035
Rue J. d'Arc		0,02	/	0,031	0,048	0,008	0,015	0,032	0,023	0,013	0,01
Q. St-Denis				0,057	0,017	0,005	0,018	0,011	0,006	0,009	0,013
Vaux Warnimont					<0,005	0,005	0,008	0,006	0,009	0,011	0,004
St-Pancré					<0,004	<0,003	0,006	<0,003		0,006	0,009
Arsenic Norme: 1 mg/kg											
J. André/Grand'Rue							0,031	0,025	0,007	<0,004	0,006
Rue J-J Labbé									0,023		
Zone des Abanis										0,054	0,036
Rue J. d'Arc						<0,025	0,02	0,01	<0,005	0,009	<0,006
Q. St-Denis				3	<0,004	0,011	0,008	<0,005	0,006	0,007	0,007
Vaux Warnimont						0,08	0,012	0,006	0,005	<0,004	0,007
St-Pancré						<0,003	0,009	0,003		<0,004	0,006

NB: Les chiffres en **gras** indiquent le dépassement des normes

SOURCES

Pascale BRAUN: « Repris par ses cadres, Affinage de Lorraine devient SKTB Aluminium » (Lorraine) L'Usine Nouvelle, 29/10/2014
 LE REPUBLICAIN LORRAIN. Vie des sociétés - SAS SKTB ALUMINIUM 24 GRANDE RUE 54730 GORCY (Lorraine Moselle)
<http://www.eurolegales.com/Annonce/VieSociete/Moselle/Le-Republicain-Lorraine/SAS-SKTB-ALUMINIUM-24-GRANDE-RUE-54730-GORCY.html>
 V. I., SKTB aluminium: quatre hommes d'expérience, LE REPUBLICAIN LORRAIN, 24/10/2014
 Jean-Charles LEBLANC (Coordonnateur). Etude de l'alimentation totale française. Mycotoxines, minéraux et éléments traces, INRA, mai 2004
http://www.nord-nature.org/info_veille/2004/200409062.pdf
 INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE, Aluminium Quels risques pour la santé ? Synthèse des études épidémiologiques Volet épidémiologique de l'expertise collective InVS-Afssa-Afssaps, novembre 2003. http://www.invs.sante.fr/publications/2003/aluminium_2003/rapport_aluminium_2003.pdf
 Sous-préfecture de Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Briey: Installation de la Commission de Suivi de Site (CSS), 18/11/2012.
 Sous-préfecture de Meurthe-et-Moselle, arrondissement de Briey: Commission de Suivi du Site « Affinage de Lorraine » 13/11/2013.
 Pr. D. BELPOMME: Avant qu'il ne soit trop tard, Ed. Fayard, 2007, pp. 74-76.
 MIEUX VIVRE Infos n° 39 (1er trimestre 2012) et 40 (1er trimestre 2013).
 Alain UGUEN: « Effet cocktail: il est urgent d'agir ! », Cyber @ction 479, 31/05/2012.
 Marie-Monique ROBIN: « Une étude américaine confirme que « la dose ne fait pas le poison », 31/03/2012.
<http://robin.blog.arte.tv/2012/03/31/une-etude-americaine-confirme-que-la-dose-ne-fait-pas-le-poison/>

Site Web de MIEUX VIVRE: www.mieuxvivre54.org

